

Où retrouver « Le Séquestre Infos » ?

A LA MAIRIE

AU COMPLEXE
OMNISPORTS

AU QUARTZ

DANS VOTRE BOITE
AUX LETTRES

(pour les Séquestrois)

Coordonnées Mairie :

Place Jules Ferry

81990 LE SEQUESTRE

mairie@lesequestre.fr

05.63.54.40.13

Astreinte Services

Techniques :

06 07 42 17 61

Site Mairie :

www.lesequestre.fr

Facebook :

@LeSequestreMairie

Appli. Smartphone :

MyCityPocket

Horaires Mairie :

Lundi, Mardi,

Jeudi : 8h30-12h00

et 13h30-18h00

Vendredi : 8h30-12h00

Mercredi matin et

Vendredi après-midi

sur RDV



UN ALLER-RETOUR A LA FRONTIÈRE POLOGNE- UKRAINE

Ce qui devait être une initiative personnelle avec mon frère, est très rapidement devenu une entreprise collective.

Tout d'abord, j'ai été impressionné par le nombre de Séquestrois qui ont apporté des couvertures et sacs de couchage à la mairie et le nombre de clients qui ont déposé des produits d'hygiène et de puériculture dans les caddies à la sortie des caisses d'Intermarché. Je remercie la famille Peyronnet et tous les salariés qui se sont sentis si rapidement concernés. Je remercie Katia et l'association « Espace Jeunesse » pour le prêt du minibus.

Durant les 3 jours qu'aura duré ce voyage, nous avons été couverts de messages sur nos téléphones ou sur nos réseaux sociaux. Soyez-en tous remerciés.

Nous sommes revenus avec 5 personnes qui ont fui la guerre en laissant sur place maris, frères, ou autres proches, mobilisés contre l'agression que subit leur pays. Deux d'entre elles ont poursuivi leur route jusqu'à Toulouse où elles sont accueillies dans leur belle-famille. Les autres sont toujours au Séquestre. Elles habitent chez deux familles qui se sont portées volontaires. Nous continuons de les accompagner pour les papiers, la santé avec la bienveillance nécessaire. C'est un autre voyage qui commence.

Avec mon frère, Denis, et Céline, la journaliste de Ouest-France qui nous a accompagnés, nous avons vécu un temps de vie très particulier auquel personne n'est préparé. Et notre effroi n'est assurément rien en rapport à ce que vivent les Ukrainiens qui se voient envahis.

Notre contribution n'est qu'une goutte d'eau, mais certainement celle de la fable du colibri que nombre de personnes nous ont racontée.

Gérard **POUJADE**



CIRCUIT AUTOMOBILE

Résumé d'une actualité très forte de ce dernier mois autour du circuit.

Le 14 mars dernier, la Cour d'Appel de Toulouse a reporté son jugement au 16 mai.

Le 15 mars, le Tribunal de Police pour le « deuxième procès » rendra son jugement le 21 juin prochain.

Parallèlement, la ville d'Albi nous a écrit (Commune du Séquestre et Préfecture) pour nous signifier qu'elle allait réduire l'autorisation de roulage pour des véhicules à moteur thermique 50 jours par an, qu'elle souhaitait pouvoir organiser des courses 12 jours par an, et maintenir 5 journées associatives. L'ensemble de ces journées devront respecter le code de la santé publique.

La préfecture s'est engagée à un accompagnement des mesures pour que, y compris lors de ces journées-là, la nuisance diminue encore.

L'accélération des modifications autour de cette infrastructure montre un changement de modèle en cours sur le site.

Depuis le début, la commune du Séquestre a toujours indiqué qu'elle n'était pas pour une fermeture, mais pour un passage à une pratique non bruyante en utilisant des véhicules à hydrogène ou électriques.

Nous avons – et la Préfecture avec nous – la volonté que la loi s'applique, ce qui est la moindre des choses.

Aujourd'hui, si les mesures prises nous apparaissent comme une étape importante dans l'évolution de la gestion de ce lieu si emblématique, il est tout aussi clair que de futures améliorations restent à mettre en place pour que le dossier soit totalement bouclé.

BUDGET : BILAN DE L'EXERCICE 2021

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Réalisé 2021	1 468 332 €	1 436 243 €	506 692 €	526 644 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	- 32 089 €		+ 19 952 €	
<i>Résultat de 2020 reporté</i>	+ 263 491 €		+ 347 224 €	
Résultat total	+ 231 402 €		+ 367 224 €	

L'investissement majeur de l'année 2021 a été le **remboursement anticipé du crédit relai** (350 000 €) pour la cantine, suite à la réception des subventions.

Par ailleurs, il a été décidé d'instaurer un système de **provision**, auprès de la Trésorerie, pour abonder si besoin au **budget de la ZAC** à la fin de sa commercialisation (si cela n'est pas nécessaire, l'argent sera reversé au budget communal). Pour 2021, 100 000 € ont été provisionnés.

On peut noter parmi **les autres investissements** :

- Mise en place d'un système d'alarme et d'alerte entre bâtiments en cas d'intrusion malveillante dans l'école, le centre de loisirs, la crèche et la mairie
- Mairie : achat d'écrans d'ordinateurs supplémentaires et logiciels et d'un enregistreur pour les conseils municipaux
- Cantine : mise en place de stores dans la salle de restauration et d'une climatisation à la plonge
- Ateliers : remplacement du groupe électrogène et achat de matériel (debroussailluse, benne et tarière)
- Stade : réparation toiture, achat d'un vertidrain pour aérer les sols, changement de la pompe d'arrosage, clôture
- Quartz : changement du limiteur sonore
- Voirie : réparation de la rambarde de la piste cyclable du rond point du Quartz, mise en place de signalétique pour des commerces, achat de poubelles bi-compartmentées, illuminations de Noël.



Enfin, les plantations ont été poursuivies le long de la route de Toulouse et au sein de la commune.

Les dépenses suivantes, réalisées en 2021, ne seront facturées qu'en 2022 :

- achat de tablettes numériques et vidéoprojecteurs interactifs pour l'école dans le cadre du plan de relance "Ecole numérique"
- enfouissement des réseaux télécom et électricité avenue Saint Exupéry (portion allant de la prison au pont de la rocade) dans le cadre du projet de réaménagement de la route (les travaux de voirie ont été financés dans le cadre de l'enveloppe voirie de la commune à la communauté d'agglomération)

Concernant la **section fonctionnement** du budget, on peut noter l'organisation de l'exposition photo "100 portraits de Séquestrois", l'achat d'appareils de lutte contre les moustiques tigres revendus aux habitants à moitié prix et la mise en place d'une aide à l'entretien des véhicules de plus de 12 ans.



L'ETAT DE LA DETTE

Au 1er janvier 2022, la commune a trois emprunts à sa charge :

- **l'emprunt à taux zéro contracté en 2015** auprès de la CAF du Tarn (26 923 €), pour la construction du centre de loisirs, et qui prend fin en 2024 ; capital restant dû : 8 076 €
- **l'emprunt de 500 000 € contracté en 2018** pour financer divers gros investissements sur la commune (construire la cantine scolaire, abonder l'enveloppe voirie communale à la C2A pour la mise en profil urbain de la rue Pendariès et la rénovation de l'allée du commerce à la Baute) : il prend fin en 2033 ; capital restant dû : 404 363 €

- **l'emprunt de 500 000 € contracté par le SIVU pour la construction de la crèche** et que la Mairie a récupéré suite à la dissolution du SIVU en 2021 : il prend fin en 2026 ; capital restant dû : 65 495 €

A ce jour, le taux d'endettement de la commune est de seulement 250 € par habitant, alors que la moyenne de notre strate avoisine les 700 € par habitant.

BUDGET 2022 : PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX

Comme chaque année à cette époque, nous avons voté le budget de la commune.

Pour une année de plus, nous avons décidé de ne pas augmenter le taux d'imposition malgré la reprise de l'inflation qui va inmanquablement influencer sur nos achats, nos dépenses.

A titre d'information la facture énergétique de la commune va passer de 60 000 à 90 000 €.

Conscients des difficultés qui sont le lot de plus en plus de nos concitoyens, les impôts communaux ne seront pas une raison de peser sur le reste à vivre des ménages.

Par ailleurs, une réflexion a été menée au sein de l'Agglomération sur les finances communales et intercommunales. Il est apparu que ces collectivités sont très peu endettées alors que nous avons besoin, toutes, de plus d'investissements, et surtout que l'investissement public permet de contribuer à une relance économique suite aux contrecoups du COVID et maintenant du conflit en Ukraine.

La commune du Séquestre fait partie des communes très peu endettées.

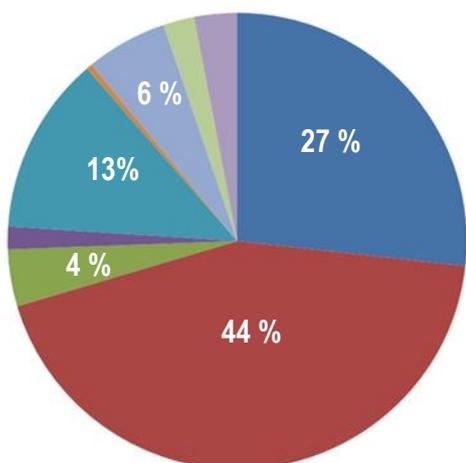
Après avoir débattu en commission et en conseil, il est apparu indispensable d'avoir recours à l'emprunt :

- d'une manière raisonnée : nous ne souhaitons pas dépasser les 500 € d'endettement par habitant en terme d'emprunt à long terme (ne sont pas pris en compte les crédits relais). Ceci représente une capacité d'emprunts de l'ordre de 450 000 €.

- d'une manière progressive : en proposant d'échelonner sur 3 années, 3 emprunts plutôt qu'un seul sur un exercice.

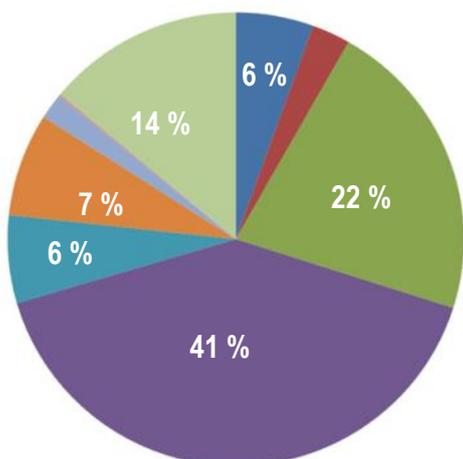
Investir plus, ne pas surendetter la commune et ne pas augmenter le taux d'imposition. Voilà résumée la politique fiscale de la commune.

BUDGET 2022 : DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges générales (énergie, eau, assurances, entretien bâtiments, entretien espaces verts, fournitures mairie et école, cantine, téléphone, manifestations, honoraires...)	443 050 €
Charges de personnel	722 500 €
DSP crèche	67 205 €
CCAS	26 500 €
Associations (dont Ages sans frontières en 2022)	209 130 €
Intérêts des emprunts	6 870 €
Indemnités des élus	95 000 €
Provisions pour ZAC	0 €
Autres : amortissements, dépenses imprévues...	35 908 €
Virement à la section investissement	50 000 €
TOTAL	1 656 163 €

BUDGET 2022 : RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Remboursement du personnel (par assurance et C2A)	91 300 €
Facturation cantine (familles et Etat pour cantine à 1€)	45 000 €
C2A (attribution de compensation)	359 046 €
Impôts (taxe foncière, compensation Etat pour taxe d'habitation)	671 279 €
Autres taxes et redevances (séjour, TLPE, terrasses, concessions cimetière, école musique, production photovoltaïque, taxe sur l'électricité)	103 700 €
Dotations (DGF, FCTVA, indemnités recensement, élections...)	121 804 €
Loyers (Quartz, complexe...)	30 000 €
Divers	2 632 €
Excédent antérieur reporté de 2021	231 402 €
TOTAL	1 656 163 €

SOUTENIR NOS ASSOCIATIONS

Le montant de l'enveloppe dédiée aux associations communales revient à un montant équivalent à « l'avant période covid ».

Les associations suivantes n'ont pas demandé de subvention cette année : Vita Détente, Amitié Franco Polonaise, Amour de musette, Le Séquestre Village, Chorale OCCEA, Garage solidaire (GAST).

Les subventions votées sont : 880 € pour le Basket , 880 € pour le Judo, 1 560 € pour la Mygale Football, 1 160 € pour la Mygale Volley Ball, 800 € pour les Quilles de 8, 960 € pour le Tennis Club, 680 € pour le club de bowling (BCAS), 560 € pour les Archers (tir à l'arc), 560 € pour le Crazy squash, 250 € pour l'institut Wudang Pai, 880 € pour les Aînés Ruraux-Génération Mouvement, 250 € pour les Anciens Combattants, 250 € pour

Dans'Trad' (danses traditionnelles), 4 500 € pour le Comité des Fêtes, 580 € pour Familles Rurales.

Concernant Espace Jeunesse, le montant de la subvention d'équilibre est de 36 000 € en 2022 car la CAF verse désormais directement son aide au gestionnaire au lieu de la verser à la mairie par le biais de ce qui s'appelait le "Contrat Enfance Jeunesse".

Une maison partagée pour les seniors

Une subvention exceptionnelle de 138 000 € sera versée cette année à une association loi 1901 basée à Salvagnac, l'association Ages sans frontières, qui va construire et gérer, rue de la Birade, une maison partagée destinée aux seniors.

LES INVESTISSEMENTS 2022

DEPENSES	Prév. 2022
Remboursement des emprunts	43 770 €
Réaménagement du Quartz	656 200 €
Acquisition de matériel (aménagement cour maternelles école, citystade, statue « un plus grand fou rire », plan école numérique, numérotation des lieux-dits...)	182 420 €
Travaux divers bâtiments (reprise serrures complexe et Quartz, travaux aux ateliers, peinture murs crèche, fresque sur le complexe)	72 000 €
Participation Thémélia pour ZAC	57 700 €
Avance remboursable Espace Jeunesse	50 000 €
Enfouissement des réseaux carrefour St Exupéry/Taillades/Crins	46 000 €
Aménagement de terrains et plantations	27 500 €
Début d'extension cimetière	20 000 €
Divers	33 176 €
Amortissements	630 €
TOTAL	1 189 396 €



Nouveau jeu cour maternelles école



Statue un plus grand fou rire

RECETTES	Prév. 2022
Excédent d'investissement 2021 = excédent de résultat 2021	367 220 €
Virement de fonctionnement 2022 = autofinancement 2022	50 000 €
FCTVA sur investissements 2020	22 300 €
Taxe d'aménagement	45 000 €
Subventions divers projets (Etat pour : école numérique, citystade, cour école et avance travaux Quartz, et 55 000 € de la C2A)	121 700 €
Vente parkings à Buffalo Grill	29 000 €
Avance remboursable Espace Jeunesse	50 000 €
Prêt relai * pour travaux Quartz * emprunt à court-terme (moins de 2 ans) pour financer de la TVA ou des subventions le temps que celles-ci soient encaissées.	345 000 €
Nouvel emprunt	147 000 €
Autres	396 €
Amortissements	11 780 €
TOTAL	1 189 396 €



Enfouissement des réseaux av. St Exupéry



Projet de citystade



Rénovation du Quartz

HÉLÈNE ROUGÉ, KINÉSIOLOGUE

Cette infirmière diplômée d'état, qui a travaillé de nombreuses années en EHPAD, vient tout juste d'installer son cabinet de kinésiologie sur la commune.

Elle a décidé de se former à cette « science du mouvement » afin d'aider ses patients à retrouver bien-être et équilibre tant sur le plan physique, émotionnel que mental.

Après un premier entretien, la séance de test musculaire permettra d'établir le dialogue avec le corps et d'identifier les blocages. Le traitement est sans douleur et se fait en pleine conscience. Par la suite, le travail peut se prolonger avec des Fleurs de Bach ou des exercices issus du Brain Gym.

Bébés, enfants, adultes ou personnes âgées peuvent ainsi trouver des réponses à leurs problèmes de stress, dépression, dépendances, douleurs physiques et/ou morales, trouble de la concentration, problèmes relationnels...

Chemin de Duraud (avenue St Exupéry, direction Route de Terssac)

Consultation uniquement sur rendez-vous ; 50 € la séance
06 95 40 12 79 ; helene.kinesiologue@gmail.com



COMMISSION ÉCONOMIE-EMPLOI DU 30 MARS



Il ressort que les chefs d'entreprises respectent les préconisations portant notamment sur la couleur RAL 7016.

Mr BRICOLAGE est l'exemple récent du choix de la nouvelle teinte pour le traitement des façades ; elle permet de redonner une unité et une harmonie d'ensemble à l'espace commercial de la Baute.

Directeur de l'établissement (14 salariés) : Jean-François GOULMY

Tél. : 05 63 54 10 00

Mail : albi@mrbricolage.fr

Adresse : Allée du Commerce -La Baute

Horaires : du lundi au samedi de 9h00 à 19h00.

24h sur 24 sur mr-bricolage.fr

A l'occasion de la réunion semestrielle de cette instance, un rappel a été fait sur la Charte des façades commerciales adoptée en Conseil Municipal en décembre 2018.

L'ÉPICYCLERIE : UNE ÉPICERIE VAGABONDE À VÉLO

Au plan de l'économie sociale solidaire, ce nouveau venu fait partie de ces initiatives singulières qui enrichissent les services de proximité au Séquestre. Ainsi, Olivier MEILLAC, soutenu par la SCOP REGATE propose aux habitants de la commune des produits sains, locaux, en vrac (fruits et légumes de saison, confitures, sirops, miel, fruits secs, pâtes, pois chiches, huile d'olive, thés et infusions, produits cosmétiques...).

L'ÉPICYCLERIE est un bon exemple des circuits courts de plus en plus appréciés par les consommateurs et une vitrine pour des producteurs locaux respectueux de l'environnement ; l'offre de service d'Olivier s'inscrit aussi dans une démarche citoyenne d'ouverture aux autres, ce qui facilite la discussion et la réflexion sur notre mode de consommation, la provenance de notre alimentation, le gaspillage alimentaire, l'utilisation du vélo...

Ce lieu de vente permet de générer du lien et des moments de convivialité, d'échanges.

A compter du mardi 26 avril, il sera présent tous les mardis de 16h00 à 19h00 (sauf en cas de mauvais temps),
Place Jules Ferry, à proximité des Petits Jardins du Séquestre.

Tél. : 06 99 71 89 62

Mail : olivier@lepicyclerie.fr



EXPRESSIONS POLITIQUES

*Cette page est réservée à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal.
Les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs.*

LE SÉQUESTRE POUR TOUS

L'implication des élus... au-delà des réunions.

Comme l'an passé, nous avons institué les petits chantiers citoyens. Sur des créneaux plus variés qu'en 2021, nous invitons ceux qui souhaitent venir donner de leur temps avec les élus principalement pour embellir et nettoyer la commune.

Le dimanche 27 mars, nous devons également être une bonne vingtaine, élus et habitants du Séquestre pour aider à l'installation de la statue « un plus grand fou rire » de Corinne Chauvet.

Au plus proche de la population, nous souhaitons, en tant qu'élus, montrer l'exemple d'une citoyenneté active. Que ce soit auprès des associations, des personnes dans le besoin au CCAS, la distribution du journal municipal, pour les animations de la commune, plus récemment pour l'accueil des déplacés ukrainiens ou simplement tenir les bureaux de vote, l'engagement des élus contribue à la vie de la cité.

Les élus ne sont pas les seuls. Les bénévoles du tissu associatif, des citoyens en dehors de tout engagement qui donnent de leur temps nous aident à rendre notre vie quotidienne plus solidaire et plus conviviale. Depuis maintenant deux ans, nous vivons des temps étranges que nous n'avions jamais connus (épidémie mondiale, guerre à nos portes). En tant que groupe majoritaire nous sommes convaincus que ces actions désintéressées sont une nécessité pour contrebalancer l'actualité qui vient nous heurter. Alors, chaque fois que cela vous est, nous est, possible, les contributions à la vie collective sont autant de bonne nouvelle d'une ville où il fait bon vivre.

Le groupe majoritaire au Conseil Municipal

ENSEMBLE POUR LE SÉQUESTRE

Lorsque nous vous avons souhaité nos vœux en début d'année, nous étions loin d'imaginer les événements dramatiques qu'allaient vivre les Ukrainiens.

Malgré la compassion et l'inquiétude que suscitent chez chacun de nous cette guerre, n'oublions pas que ce mois d'avril est aussi le mois de l'élection du prochain(e) Président(e) de la République Française. Dans une période où un seul chef d'État peut mettre à mal la démocratie et la paix dans le monde, la nécessité d'aller voter apparaît plus que jamais indispensable.

Depuis plusieurs élections, nous ne pouvons que constater la baisse constante de la participation électorale. La mise en évidence de ce constat partagé par tous depuis de nombreuses années a fait l'objet d'un film réalisé par Monsieur Le Maire. Suite à ce micro tendu à 10 Séquestrois, il est plus que regrettable que Monsieur Le Maire n'en ait pas profité pour formuler des propositions concrètes, notamment pour des communes similaires à la nôtre.

Au conseil municipal du 11 avril, le budget de la commune sera soumis aux votes. Vous pouvez compter sur notre vigilance quant à l'utilisation des deniers publics. Comme à notre habitude, nous vous ferons un retour dans notre prochaine Trimestrielle.

Par ailleurs, nous vous rappelons que les séances du conseil municipal sont ouvertes à tous. Nous vous invitons à y assister ; vous pourrez ainsi vous faire votre propre opinion.

Nous restons à votre disposition :
ensemblepourlesequestre@gmail.com

L'équipe EPLS

AU FIL DES SEMAINES...



Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants le 25 mars 2022

Mise en place du nom du réfectoire
« Antoine Cuenca » le 28 mars 2022



Pose des nichoirs dans les
Refuges LPO le 6 avril



Petit chantier
citoyen du 4 avril



Installation des ombrières au parking
du Quartz début avril

LES ENFANTS ONT LA PAROLE !



Nous sommes des élèves de CE1/CE2 de l'école Marie-Louise Puech Milhau et nous avons choisi de vous parler de la différence car ce sujet nous touche. Il y a des personnes qui peuvent se moquer de nous parce qu'on n'a pas la même couleur de peau ou pas la même coupe de cheveux.

Les enfants font des choses chacun à leurs niveaux, certains enfants sont sensibles, d'autres pas. On est tous différents.

Quand on entend des choses méchantes sur nous ou sur un copain parce qu'on est différent, ça nous rend triste et en colère, parfois même jusqu'à nous faire pleurer. On aimerait vous dire qu'il ne faut pas se moquer.

Ce qui est bien c'est qu'on soit tous différents. Parce que si on était tous comme Celia, par exemple, ça serait trop compliqué pour faire l'appel au CLAE, et savoir qui est qui. Nos couleurs de peaux ce n'est pas important. On est tous différents et c'est très bien !

Les filles qui ne peuvent pas jouer au foot : c'est fini. Les filles et les garçons sont libres de jouer à ce qu'ils veulent et ont le droit de jouer ensemble !

Soyons fiers d'être différents... Et continuons de l'être.

Regina, Lily-rose, Celia et Rihana

CLAE ET PETITS JARDINS DU SÉQUESTRE



Pendant les vacances de février, un groupe d'enfants de 7 à 10 ans a décidé de fabriquer un Monsieur Carnaval "Simon" pour y mettre leurs cauchemars les plus terrifiants.

En regardant leur œuvre, ils se sont dits que si les cauchemars leur font peur, ils feraient également peur aux oiseaux et cela serait utile pour le jardin et le verger près de la cantine. Ils sont allés voir un jardinier qui les a aidés à l'installer. Bienvenu à l'épouvantail Simon dans nos jardins !



MONSIEUR DÉCHET ET MADAME CROTTE...

Il y a des sujets pour lesquels il vaut mieux avoir de l'humour tellement c'est désespérant !

Régulièrement des riverains se plaignent de la présence de **déjections canines** sur les trottoirs, dans les venelles mais aussi dans leur propre jardin... merci de surveiller votre animal de compagnie préféré et de ramasser son si joli étron ! Des toutounets, réparties sur la commune, vous proposent des sacs à disposition pendant la promenade.

Quant aux **déchets jetés à côté des poubelles**, même les enfants, en citoyens avisés et respectueux, nous ont écrit une lettre pour dire leur ras le bol ! Des poubelles supplémentaires ont été installées par les services municipaux ; n'hésitez pas à nous indiquer d'autres endroits où cela serait pertinent.

Depuis le 4 avril, les volontaires des petits chantiers citoyens ont remis leur dossard, mais tous les agents et toutes les bonnes volontés ne suffiront pas à garder nos espaces communs propres si chacun ne fait pas preuve de civisme. Respecter les autres et respecter la planète c'est aussi se respecter soi-même.

SAUVER LA PLANÈTE TERRE :



Bonjour,

Nous sommes des enfants dans le village du Séquestre et nous aimerions que nos quartiers sois propre. Donc merci d'arrêter de mettre vos déchets par terre. Et qu'il nous aimeraient, faire passer ce message à la mairie du Séquestre à propos des poubelles donc ça a que quelques ou il y a cette affaire. Donc merci de faire passer et info à chaque proche que vous avez au Séquestre.

Rejoignez-nous pour les prochains petits chantiers citoyens :

- Mardi 19 avril à 18h aux Taillades
- Mardi 26 avril à 18h placette Jean Monnet

A VOS MARQUES... PRÊT ?... SEMEZ !

La municipalité lance le « **concours des maisons fleuries 2022** » pour encourager et récompenser les habitants qui participent à l'embellissement du cadre de vie.

Les habitants désirant participer au « concours des maisons fleuries », doivent **s'inscrire auprès de la mairie avant le 31 mai 2022**. Le concours est gratuit et ouvert pour tous les fleurissements sur la commune du Séquestre.

Il comprend 5 catégories :

- 1) les jardins fleuris
- 2) les jardins potagers
- 3) les terrasses / entrées
- 4) les balcons
- 5) les vitrines



Le jury, composé de spécialistes de l'horticulture, d'un représentant de l'association « Les petites jardins », d'un technicien des espaces verts communaux, d'élus, d'enfants, visiteront les participants entre le 20 et le 30 juin.

Les candidats seront avisés du jour de passage.

Une grille d'évaluation permettra d'apprécier :

- L'harmonie de l'ensemble (5/20)
- L'ampleur du fleurissement (diversité des plantes, harmonie des couleurs) (5/20)
- Le respect de l'environnement (compost, paillage, récupérateur d'eau...) (5/20)
- La qualité et la propreté (5/20)

Une catégorie « observations » permettra d'obtenir des points bonus.

Les lauréats seront personnellement informés du classement. Les récompenses seront attribuées à l'occasion de la remise des prix du concours fixé le 1er juillet 2022.

Les enfants du Conseil Municipal Jeunes délivreront un prix spécial.

Le règlement est disponible en mairie ou sur le site web.

Nous vous invitons à participer nombreux, unissons nos talents, nos efforts dans une démarche de respect de l'environnement pour un village toujours plus accueillant, un village où il fait bon vivre.

UN PLUS GRAND FOU RIRE

La statue monumentale de Corinne CHAUVET a été installée depuis quelques semaines. Elle a trouvé place dans un écrin de verdure et fait maintenant honneur à notre commune,



Un plus grand fou rire de Corinne Chauvet

Inauguration le 22 avril - 18h30 en présence de l'artiste

attirant promeneurs, touristes et journalistes.

La joie de ces personnages est communicative et nous espérons que vous viendrez la partager lors de l'inauguration de l'œuvre, en présence de l'artiste, **le vendredi 22 avril à 18h30 à l'angle de l'avenue Saint Exupéry et de la rue Camp Countal.**

COVID 19



Face à la reprise épidémique la vaccination reste la solution la plus protectrice.

Les centres de vaccinations sont fermés depuis le 31 mars, il est

recommandé aux personnes âgées de 60 ans et plus ou immunodéprimées de se rapprocher de leur médecin, infirmier(e) ou pharmacien(ne) pour la dose de rappel.

Le bon sens nous invite à maintenir les gestes barrières : lavage régulier des mains, aération des pièces et port du masque dans les lieux fréquentés.

QUILLES DE 8



Le championnat Midi-Pyrénées 2022 débutera le **dimanche 24 avril** sur les terrains du Séquestre. A cette occasion des joueurs des différents clubs du

Tarn, de la Haute-Garonne et du Tarn-et-Garonne viendront s'affronter pour faire tomber le maximum de quilles, le tout dans un état d'esprit convivial.

Venez découvrir ce sport lors de cette manifestation ou des entraînements adultes du club qui ont lieu les mardis et jeudis soir à partir de 21h. Pour les jeunes, il est possible de faire une découverte le mercredi à 18h (mais contacter le club au préalable : 06.07.99.73.23)